RECHERCHER DANS LE LIVRE
OK

TABLE DES MATIÈRES

CITER

PARTAGER

AJOUTER À ORCID

Un foyer de formation des clercs officiers royaux : les universités et le service du roi (1342-1382) ?

Gergely Kiss

NOTE DE L'AUTEUR TEXTE BIBLIOGRAPHIE NOTES AUTEUR ILLUSTRATIONS

NOTE DE L'AUTEUR

L'auteur est membre du groupement de recherche MTA-DE „Lendület" Magyarország a Középkori Európában. Les recherches ont été supportées par le Fond National Hongrois de la Recherche Scientifique – NKFIH NN 124763 Papal Delegates in Hungary in the XIVth Century (1294-1378) – Online Database.

TEXTE INTÉGRAL

A A A

Le rôle de l'université dans le service de la cour

Dans un article récemment paru, j'ai présenté un tableau de la culture juridique des clercs à l'époque des rois angevins de Hongrie (1301/1308–1382). Basé sur des prémisses historiographiques et un sondage remontant

à 2011, j'ai réussi à identifier une bonne vingtaine de chapelains royaux pour lesquels des études universitaires sont avérées [1].

Durant la première moitié du XIIIe siècle, la culture juridique s'est propagée largement dans le monde ecclésiastique, en lien très étroit avec l'évolution de l'administration écrite. De plus, c'est apparemment à cette époque – à partir des années 1230 – que le clerc juriste prit conscience de lui-même et de la place nouvelle qu'il occupait dans l'Église et plus largement dans la société [2]. Pour autant, c'est encore seulement sous la pression des légats pontificaux que ces clercs transmettaient au roi des requêtes et des plaintes sur des droits particuliers [3].

La culture juridique des clercs se transforma au XIIIe siècle. En sus de la diffusion des connaissances assurée par les écoles capitulaires, la fréquentation des universités – surtout le *Studium Parisiense* – prit un élan remarquable à partir de la deuxième moitié du XIIe siècle. Les ecclésiastiques éminents de la cour royale – Lucas, Bethlem, Katapán, Adrien et Job – firent leurs études à l'université de Paris ou dans son rayon d'influence (par exemple l'abbaye Sainte-Geneviève). La majorité d'entre eux s'en retourna en Hongrie avec le titre de *magister artium*. Parmi eux, deux montèrent sur le siège archiépiscopal d'Esztergom, trois devinrent chancelier royal, et plusieurs accédèrent à des évêchés [4].

À partir du milieu du XIIIe siècle, la situation changea lentement. Une nouvelle qualité des clercs se manifesta avec ceux qui reçurent le titre *doctor decretorum* de l'université de Bologne, dont le nombre augmenta de plus en plus dans la deuxième moitié du XIIIe siècle [5]. C'est aussi à cette époque que se distinguèrent à Bologne les premiers canonistes d'origine hongroise comme *Damasus* ou *Paulus Hungarus*. En 1265 s'y forma la natio hongroise, et le premier cardinal hongrois, l'archevêque d'Esztergom István Báncsa, y patronnait les études de plusieurs clercs [6]. Cette nouvelle élite intellectuelle de clercs-juristes monopolisa, dès la fin du siècle, les bénéfices majeurs dans l'entourage du roi et de l'archevêque d'Esztergom [7].

Près des universités, fréquentées plutôt par les prélats et la couche supérieure de la classe moyenne du clergé, les écoles capitulaires assuraient elles aussi l'enseignement d'un savoir juridique élémentaire. Une charte dépeignant la situation lamentable de l'évêché de Veszprém après l'attaque d'un oligarque en 1276 mentionne quinze livres de droit canonique [8]. Un des décrets du concile de Buda, convoqué en 1279 par le légat Philippe, évêque de Fermo, ordonna formellement au minimum trois années d'études de droit canonique aux archidiacres [9]. À l'extrême fin du XIIIe siècle se forma donc une élite intellectuelle dans le clergé hongrois, composée de docteurs en droit et d'officiers gradués.

Durant la première moitié de l'époque angevine, soit sous le règne de Charles Ier († 1342), cet élan se ralentit nettement. À partir des années 1320 disparurent en effet des hauts bénéfices les représentants de la génération précédente, et les docteurs en droit canonique cessèrent de dominer le monde des prélats [10]. D'après l'historiographie, ce phénomène serait dû à la transformation des institutions de la cour royale. Entre 1317 et 1374, la chapelle royale, dirigée par le *comes capelle* (parfois *notarius* ou *cancellarius secretus*), ne releva plus de la chancellerie, mais elle

fonctionna comme lieu d'authenticité central [11]. C'est seulement au milieu des années 1370 que les fonctions furent redistribuées : la chapelle se transforma en un bureau d'enquête désignant le tribunal compétent, tandis que la chancellerie fut scindée en une chancellerie majeure et une chancellerie secrète [12].

Une tradition historiographique prétend que si les clercs munis d'une formation en droit canonique furent totalement exclus de la chancellerie, ils étaient en revanche prépondérants dans la diplomatie. Pour le vérifier, un premier volet de l'analyse doit mesurer le poids des gradués d'université parmi les officiers royaux en général. Ensuite, nous étudierons la répartition des chapelains et des conseillers royaux et leurs parcours universitaires respectifs. Cette question semble cardinale au regard de l'historiographie. Celle-ci affirme que le nombre des chapelains royaux ayant fait des études universitaires augmenta brutalement à partir du milieu du règne de Charles Ier d'Anjou (1301/8-1342) et surtout sous Louis Ier (1342-1382) [13], et qu'il ne serait pas exagéré de parler d'une politique délibérée d'instruction du monde des officiers. Les relations diplomatiques devenues de plus en plus tendues et compliquées – surtout avec Naples et les papes d'Avignon – contraignaient le roi à soutenir la formation d'une élite de juristes. Dans cette perspective, la chapelle royale servit de base institutionnelle [14].

On rencontre ici le problème de la fondation de l'université de Pécs en 1367. Cette même tradition historiographique propose que par la fondation de cette université, le roi et son évêque de Pécs Guillaume de Koppenbach auraient envisagé la création d'un foyer de formation de haute qualité des officiers clercs. La vocation de cette entreprise expliquerait qu'on y invitât le célèbre canoniste de Padoue Galvano di Bologna [15]. En fait, les connaissances de ces clercs n'auraient été exploitées que dans la diplomatie, en particulier ceux du chapitre cathédral d'Esztergom qui abritait apparemment la plupart des clercs qui remplissaient une fonction diplomatique au service du roi [16]. En revanche, ils n'auraient pas influencé directement la pratique juridictionnelle ou la législation du royaume, d'autant que le personnel des chancelleries connut une très forte laïcisation : il fut recruté parmi des laïcs dits « latins » pour lesquels les études universitaires n'étaient pas nécessaires [17].

Au plan de la méthode, plusieurs précisions doivent être données. Sont uniquement pris en compte les officiers clercs représentant le roi Louis Ier (1342-1382), majoritairement auprès des papes d'Avignon. J'ai constitué une base de données qui repose sur une centaine d'individus (95 exactement), en retenant tous les ecclésiastiques qui portaient un titre relatif à la fonction d'ambassadeur (nonce, *orator*…), y compris ceux dont la carrière ecclésiastique remontait à l'époque de son prédécesseur, Charles Ier. L'enquête envisage l'appartenance à la chapelle, à la chancellerie royale ou au conseil du roi, l'identification des grades universitaires, les lieux d'étude, la carrière ecclésiastique (titres et bénéfices reçus) et enfin le service du roi.

Bilan « statistique » : les études

universitaires des clercs au service du roi

Ces résultats sont loin d'être exhaustifs et permettent seulement d'établir un bilan statistique fragile. Ils sont néanmoins suffisants pour décrire à grands traits la tendance au renforcement de la formation intellectuelle et universitaire des représentants du roi hongrois.

Graphique Ia – Chapelains, conseillers royaux et service diplomatique.

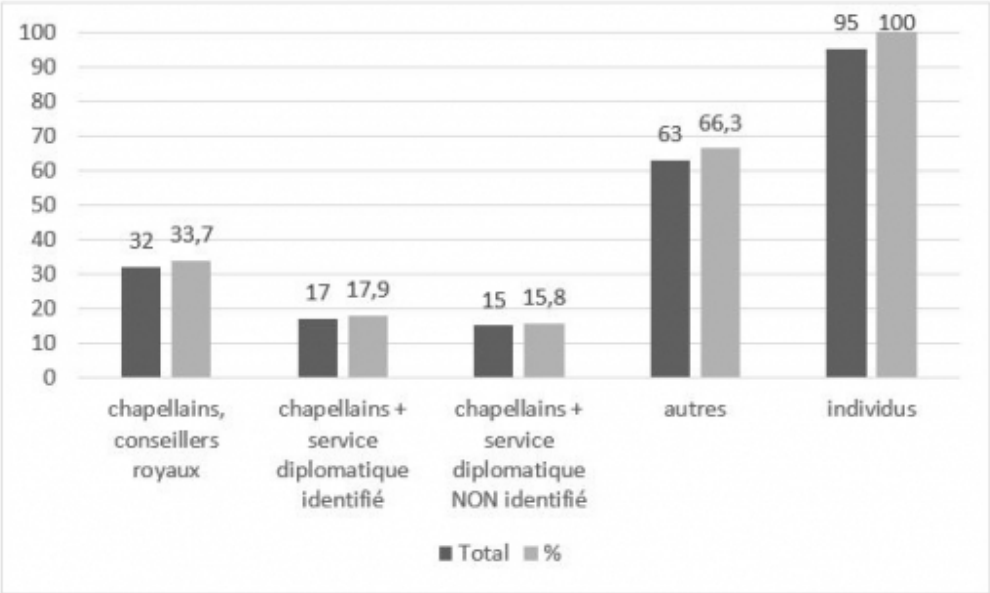

Agrandir Original (jpeg, 66k)

Le graphique montre qu'un tiers seulement des représentants royaux se recrutaient parmi les chapelains et les conseillers du roi, les autres envoyés n'appartenant jamais à la *capella regis* ou au nombre des conseillers. Cette donnée remet en question la prétendue prépondérance des chapelains et conseillers royaux dans le service diplomatique durant l'époque des Angevins en Hongrie. Il est vrai que trois quarts des chapelains et conseillers royaux au service de la diplomatie du roi faisaient des études universitaires. À l'échelle du règne, le pourcentage par décade témoigne cependant d'une inégalité très marquée. Au départ, le deuxième roi angevin s'est largement servi d'une « génération » d'hommes gradués avant son accession au trône en 1342. Les deux premières décennies du règne sont à peu près égales (un quart chacune) : au total, entre 1342 et 1361, la moitié des chapelains et conseillers royaux ont fait des études universitaires. Ensuite, dans les années où le *Studium generale Quinqueecclesiense* a été fondé à Pécs, leur part a nettement diminué, et on peut noter qu'un seul chapelain royal s'est formé dans cette université, Paul, prévôt de Szeben [18].

Graphique Ib – Chapelains, conseillers royaux et études universitaires.

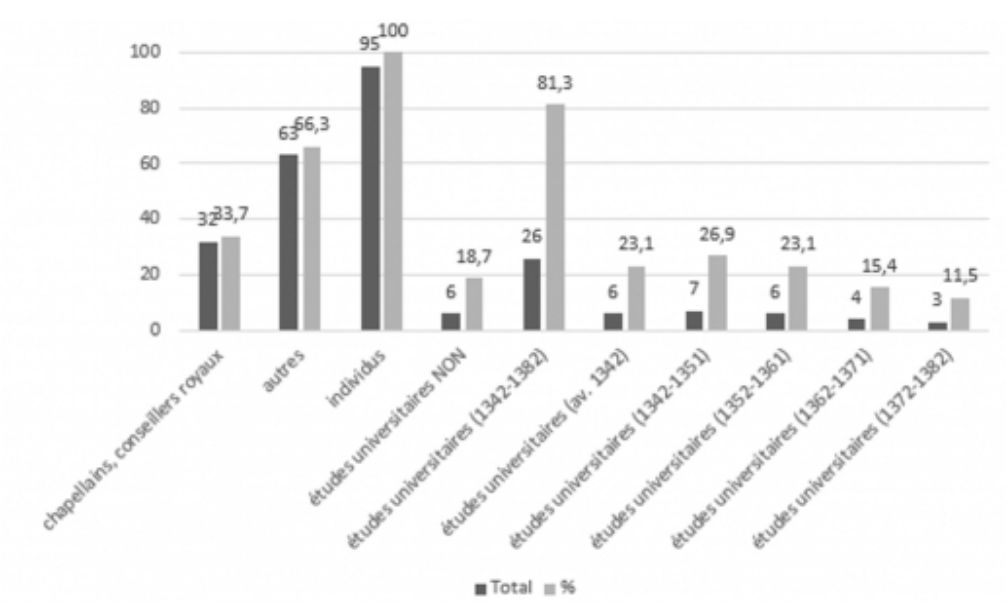

Agrandir Original (jpeg, 111k)

Graphique IIa – Études universitaires, service diplomatique (1342-1382).

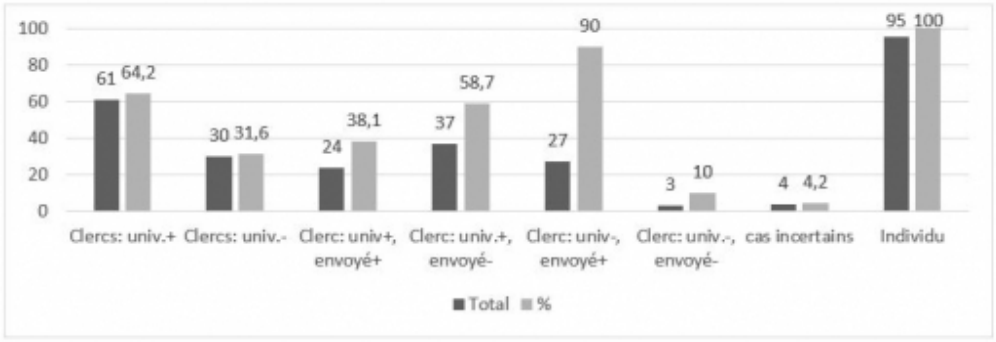

Agrandir Original (jpeg, 70k)

Pour les études universitaires des clercs et leur corrélation avec la qualité de représentant des Angevins de Hongrie, je propose d'envisager d'abord la formation universitaire dans le contexte général de la représentation diplomatique royale. Près des deux tiers des officiers clercs ont fait des études universitaires. En combinant les critères de la formation (« univ. ») et la représentation diplomatique du roi (« envoyé »), la coïncidence de ces deux facteurs, ainsi que le défaut de l'un et/ou l'autre permettent de mieux préciser la corrélation éventuelle de la formation universitaire et la qualité de la représentation diplomatique. La première des catégories est le cas idéal où l'officier clerc du roi faisait des études universitaires et était chargé en même temps d'une mission diplomatique ; elle représente presque 40 % des clercs-universitaires et un quart des individus identifiés. Une deuxième catégorie concerne ceux pour qui la formation universitaire est prouvée (« univ. + ») mais qui n'étaient pas des envoyés royaux : ce groupe est largement représenté avec plus de la moitié des clercs-universitaires et presque 40 % par rapport à l'effectif total. En troisième lieu viennent les clercs-envoyés sans mention d'études universitaires (« univ. - ») : ce sont eux qui dominent le groupe des clercs non-universitaires (90 %) et leur proportion est légèrement supérieure à ce que représentent ceux qui faisaient des études universitaires et remplissaient en même temps une tâche diplomatique. Enfin se trouvent les non universitaires qui n'avaient pas de charge diplomatique proprement dite (ainsi que quatre cas

incertains).

Graphique IIc – Études universitaires par décennies.

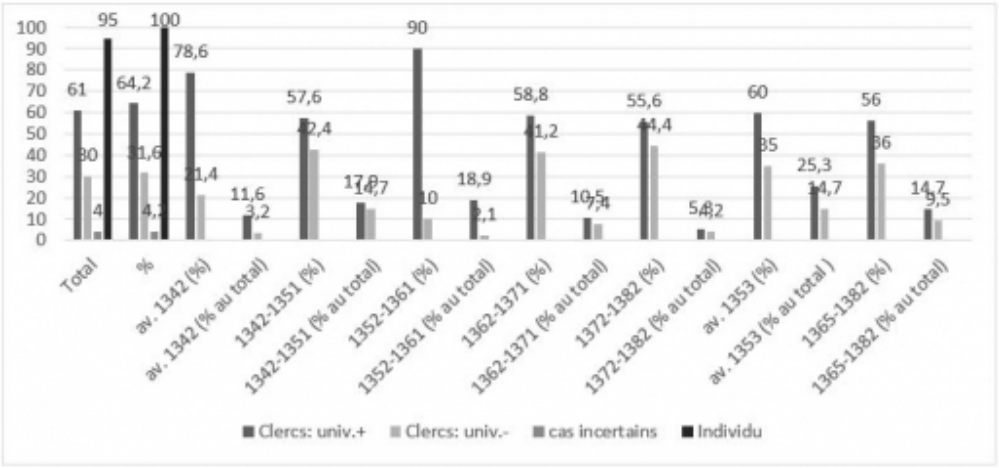

Agrandir Original (jpeg, 127k)

Le tableau est encore plus intéressant si on compare par décennies la répartition des deux groupes des officiers clercs, les « universitaires » et les « non-universitaires ». La période précédant le règne de Louis Ier est très dense en clercs universitaires ; après un net recul dans les années 1340, elle remonte pour atteindre un sommet entre 1352 et 1361. Une forte baisse se voit dans les deux dernières décennies durant lesquelles la valeur proportionnelle retombe au niveau du début du règne du roi. Les tendances sont visibles : la différence des « universitaires » et des « non-universitaires » est la plus nette avant le règne de Louis Ier (8/2) [19] ainsi qu'entre 1352 et 1361 (9/1), tandis que dans les autres décennies (1361-1382) elle varie autour d'une proportion de 6/4. La part des gradués ne montre pas le poids absolu des études universitaires. Le niveau de 11,6 % avant 1342 est le point de départ d'une tendance ascendante qui atteint 18 % environ entre 1342 et 1361 avant de voir la proportion des universitaires décliner à 10,5 % et 5,3 % respectivement dans les années 1362-1371 et 1372-1382. Elle atteint donc un niveau très inférieur à la fin du règne de Louis Ier.

Les évolutions qui viennent d'être soulignées sont-elles en relation avec les variations d'intensité des relations diplomatiques ? Pour vérifier cette hypothèse, un sondage a été réalisé autour des « point chauds diplomatiques » du règne de Louis Ier, et un autre aux alentours de la fondation de l'université de Pécs. La diplomatie de la cour royale hongroise a été particulièrement active après l'assassinat en 1345 d'André de Hongrie, le frère de Louis Ier et l'invasion du Royaume de Naples pour châtier ses meurtriers. Or, parmi les acteurs de la diplomatie royale, les « universitaires » ne se distinguent pas à ce moment-là, du moins au niveau des chiffres. En ce qui concerne les années de la fondation de l'université de Pécs en 1367, leur part est encore plus faible. La proportion des gradués de la plus ancienne université de Hongrie est pratiquement invisible (un individu !), et le groupe des « universitaires » ne croît vraiment que durant la quinzaine d'années qui sépare la fondation (1367) de la mort du roi Louis Ier (1382).

Graphiques IIIa et IIIb – Niveaux des études et disciplines.

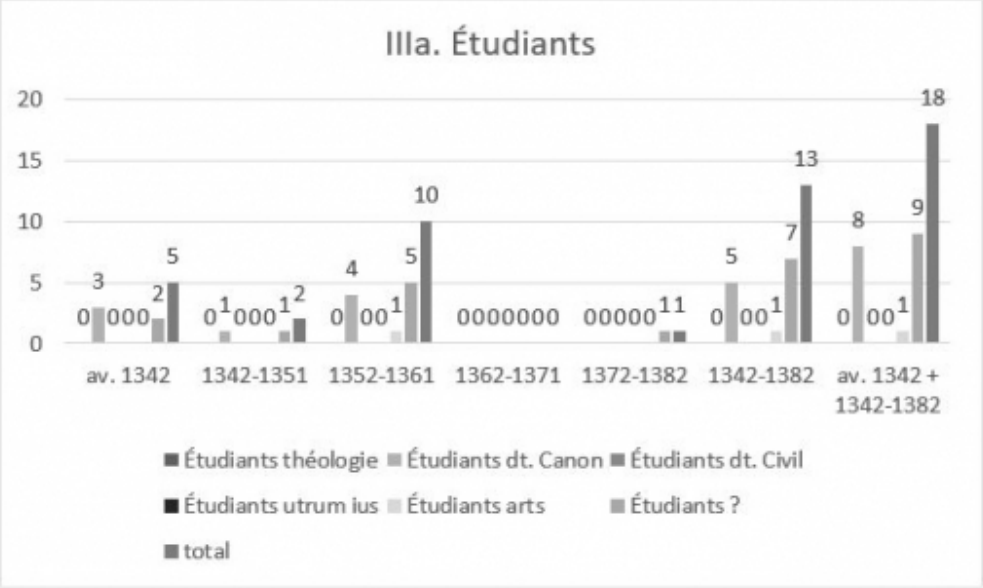

Agrandir Original (jpeg, 79k)

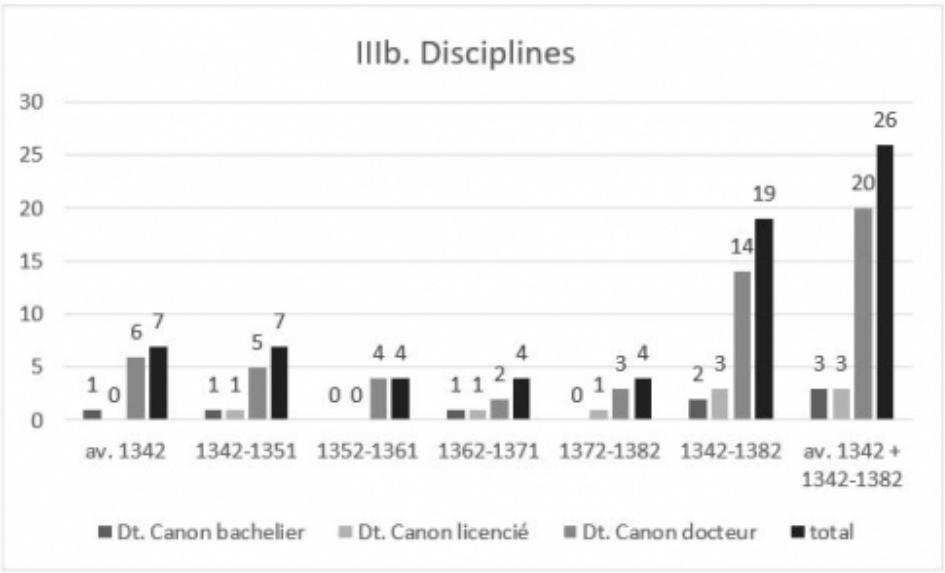

Agrandir Original (jpeg, 33k)

Le type des études contribuait-elle à la représentation diplomatique ? Constatons avant tout le nombre élevé des étudiants puisque presqu'un tiers des « universitaires » y figurent – ainsi que la plupart des individus pour lesquels le grade n'est pas confirmé. Quant à la nature des études, le droit canon est prépondérant, la théologie, le droit civil et l'*utrum ius* totalement absents et un seul étudiant en arts est repéré. Si l'on tient compte des seuls gradués, le tableau est à peu près identique : aucun gradué en théologie, le droit canon est toujours en position dominante, suivi de très loin par le droit civil et l'*utrum ius.* Les civilistes sont en effet très peu représentés : il n'y a aucun bachelier pendant toute la période, un seul licencié et deux docteurs, tous entre 1362 et 1371. Les gradués *in utroque iure* ne sont que deux sur la période, tous deux docteurs, un avant le règne de Louis I[er] et un autre dans la décennie de 1352 à 1361. Chronologiquement, la seule évolution tient au type de grade, avec une tendance à la baisse du nombre des docteurs (4, 2 et 3 par décennie), car le

niveau très bas du nombre des bacheliers et des licenciés se lit tout au long du règne. En somme, outre la domination des étudiants et des gradués en droit canon, il faut souligner la place des docteurs – même si elle décline au fil du temps – qui prouve la qualité de la formation des représentants « universitaires » du roi Louis I[er].

Graphique IV – Lieux des études universitaires.

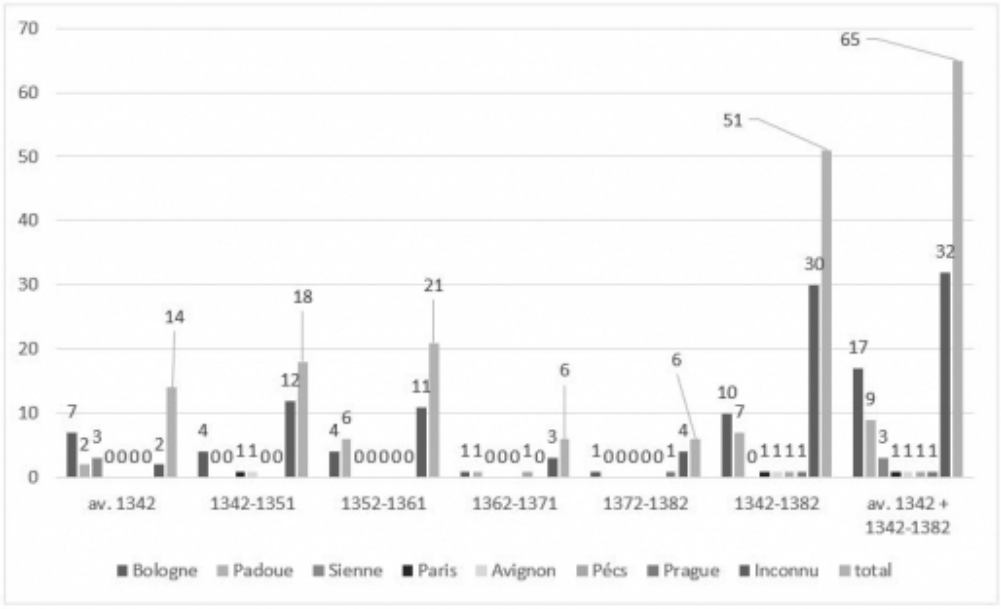

Agrandir Original (jpeg, 87k)

La répartition des lieux d'étude signale une nette domination des universités italiennes : Bologne est toujours en tête, suivie par Padoue et Sienne – dont l'apparition est due à la sécession des professeurs et des étudiants de Bologne [20]. Bologne est représentée de façon continue alors que les Hongrois étudiés ici sont absents de Padoue pendant la première (1342-1351) et la dernière décennie (1372-1382) du règne de Louis I[er]. Les autres universités restent très marginales : Paris (pour la théologie) et Avignon n'apparaissent qu'une seule fois, comme Prague ou Pécs. Néanmoins, ces indications invitent à beaucoup de précaution car dans bien des cas le lieu des études n'est pas précisé, en particulier dans les années 1340 et 1350. Avec un seul gradué de Pécs identifié dans notre échantillon, la prétendue attractivité de la nouvelle université fondée par le roi Louis I[er] et l'évêque du lieu paraît donc très contestable.

Graphique Va – Sociographie des « universitaires ».

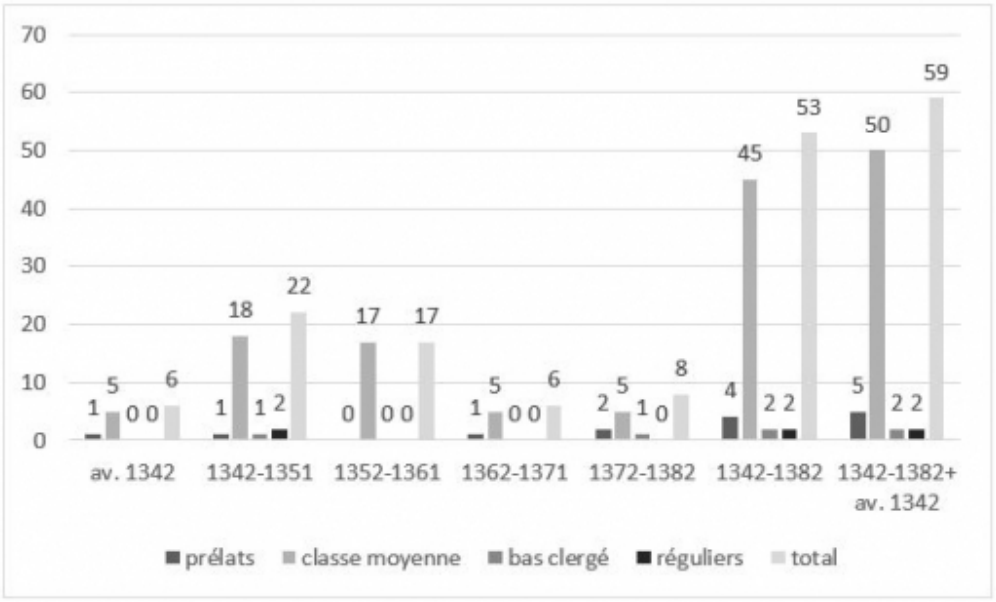

Agrandir Original (jpeg, 80k)

Dans les cas où le statut social et le grade sont identifiables, la composition sociale des représentants royaux ayant fréquenté l'université montre une domination de ce que l'on peut appeler la « classe moyenne » du clergé. Dans toutes les tranches chronologiques, les chanoines sont en effet toujours les plus nombreux : 18 sur 21 entre 1342 et 1351, 17 sur 18 dans la décennie suivante, 5 sur 6 entre 1362 et 1371, enfin 5 sur 8 dans les dernières années du règne du roi Louis Ier, soit au total 45 sur 53 pour 1342-1382 et 50 sur 59 en y ajoutant le règne de son prédécesseur. Cela ne signifie pourtant pas, on le verra, que les prélats étaient exclus des représentants royaux.

Graphique Vb – Sociographie des représentants royaux.

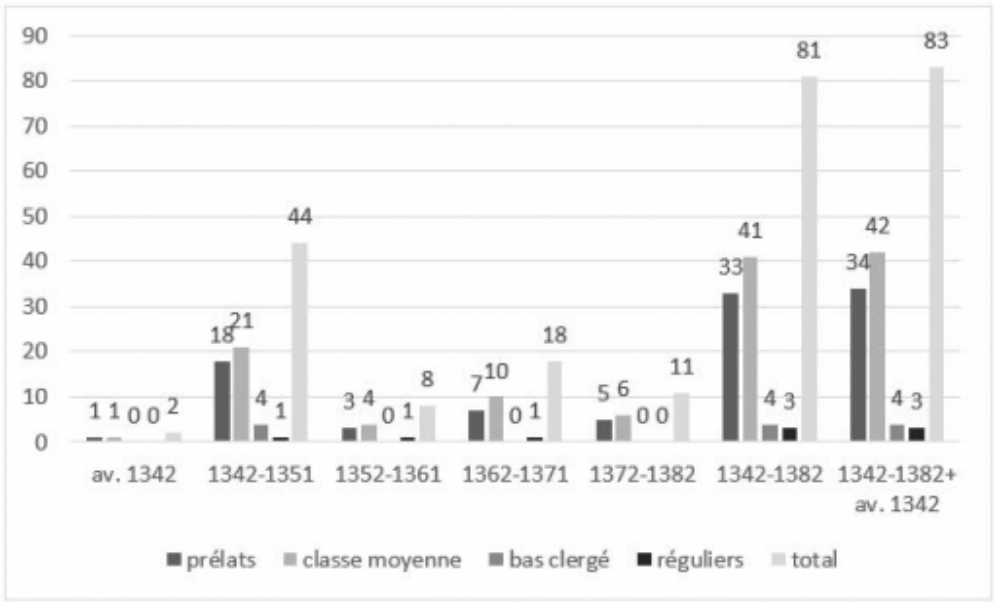

Agrandir Original (jpeg, 77k)

Sur l'ensemble des représentants royaux, le développement des carrières ecclésiastiques des officiers clercs fait qu'un même individu a pu changer de catégorie, ce qui explique leur nombre total très élevé. En prenant en considération seulement le règne du roi Louis Ier, ils semblent avoir été très

actifs dans les années 1342-1351, au moment où les « affaires de Naples » exigeaient une grande concentration des efforts et des effectifs diplomatiques du roi angevin de Hongrie. Il est cependant curieux de voir ensuite l'effondrement de toutes les catégories, qu'il s'agisse des prélats ou de la classe moyenne – les autres, le bas clergé et les réguliers, sont a priori sous-représentés sur l'ensemble de la période. Quelle peut en être l'explication ? Les tentatives infructueuses dans les années 1345-1351 visant à regagner le Royaume de Naples ont certes entraîné des changements dans l'acuité de la diplomatie royale par rapport à l'Italie et aux papes d'Avignon [21], mais il est surtout notoire que le nord des Balkans et principalement la Dalmatie ont désormais davantage préoccupé Louis Ier à partir des années 1350 [22]. Contrairement à la représentation très basse des prélats dans la sociographie des « universitaires », comme on l'a vu, ils sont ici en meilleure position par rapport à la classe moyenne du clergé et ce dans toutes les tranches chronologiques.

Le facteur personnel

Cette complexité est encore plus embarrassante si l'on prend en considération des individus précis pour lesquels le parcours universitaire, le rôle de la formation et les relations interpersonnelles ont été déterminantes.

Il est incontestable, dans le domaine des études poursuivies, qu'une génération d'ecclésiastiques formés antérieurement au règne de Louis Ier a très largement influencé la représentation diplomatique du roi non seulement par l'effectif proprement dit, mais aussi au niveau de la qualité de cette représentation. Deux personnes-clés sont déterminantes dans cette génération : Csanád de Telegd et Nicolas de Vásár. Un troisième prélat ne doit pas être négligé. Il s'agit de Nicolas de Dörögd qui fut chanoine de Veszprém (avant 1316), chanoine d'Esztergom et archidiacre de Nyitra (1317), secrétaire archiépiscopal (1319), prévôt de Pozsony, avant de devenir évêque d'Eger (1328/1330-1361) et archevêque élu d'Esztergom (1328-1330). Il entra dans le service royal en 1326 en tant que chapelain, et devint l'année suivante *comes capelle*. En dépit des débats relatifs à son élection comme archevêque d'Esztergom (1328) et à sa démission (1330), il resta toujours en bonne relation avec le roi Charles Ier qui lui a confié la préparation de l'entrevue des rois de Bohême, de Pologne et de Hongrie, et c'est lui qui accompagna Jean de Luxembourg de Prague à Visegrád (1335) [23]. Ce juriste illustre, reçu au grade de docteur en droit canon à Bologne où il fut élu recteur des ultramontains (1316-1317), participa activement à la codification de nouveaux statuts universitaires [24]. Son influence resta cependant éphémère : on ne lui connaît qu'une seule supplique, en faveur d'André, fils de Demetrius de Pankota, chanoine d'Eger et d'Esztergom, pour que le pape lui confère une autre prébende, bien qu'il s'agisse d'un des « universitaires » [25].

Contrairement à Nicolas de Dörögd, Csanád de Telegd est un prélat qui détermina largement la représentation diplomatique royale sous le règne de Louis Ier. Il commença sa carrière ecclésiastique dans le chapitre de Várad où il fut d'abord chantre (1295) puis lecteur (depuis 1306). C'est

dans ces années qu'il a fait ses études universitaires (probablement à Padoue) et décroché le grade de *doctor decretorum* en 1299. Il exploita ses connaissances juridiques dans les activités judiciaires en tant que vicaire et *prothonotarius* de l'évêque de Várad (depuis 1316). En 1318, il fut élu prévôt de ce même chapitre ; l'année suivante, il entra au service direct du roi Charles Ier d'Anjou, fut nommé *comes capelle* et notaire secret du roi, et en 1320 devint chancelier secret. Csanád, qui fut désigné chapelain du pape en 1321, monta sur le siège épiscopal d'Eger en 1323, qu'il quitta sept ans plus tard pour occuper le siège archiépiscopal d'Esztergom (1330–1349). Dans la représentation diplomatique royale, il fut actif seulement au début des années 1330. En 1333, il participa au cortège qui accompagnait le jeune duc André, fils cadet de Charles Ier de Hongrie à Naples à l'occasion de ses fiançailles solennelles avec Jeanne Ière de Naples [26]. Même s'il ne se distingua pas dans les « affaires de Naples » consécutives à l'assassinat d'André de Hongrie en 1345, ce qui est sans doute imputable à son âge alors bien avancé, son influence directe fut importante sur la représentation diplomatique. Ses relations familiales jouèrent un rôle dans cette forte emprise. L'un de ses neveux était Nicolas de Vásár, chanoine (1331) puis archidiacre d'Eger et chanoine de Várad (1333), prévôt d'Esztergom (1339), ensuite évêque de Nyitra (1347–1349) [27], puis archevêque de Kalocsa (1350) et enfin d'Esztergom (1350–1358) [28], chapelain et chancelier secret du roi (1348) [29]. Il avait fait ses études plutôt à Padoue qu'à Bologne, et était en 1339 déjà qualifié de bachelier en droit canon [30]. D'après des marques de propriété relevées dans deux manuscrits, il attribuait une grande importance à la formation juridique [31]. En 1331, c'est lui qui apporta le pallium à son oncle, Csanád de Telegd, archevêque d'Esztergom [32].

Sa carrière de diplomate royal débuta en 1339 et elle eut l'Italie et Naples comme théâtre durant toute sa vie : membre du cortège de la reine-mère Élisabeth en 1339 [33] et son ambassadeur pour le couronnement royal d'André en 1343 [34], il fut ambassadeur de Louis Ier à Avignon en 1344 [35] et 1345 [36] au moment des préludes des « affaires de Naples », et il participa activement à la campagne militaire de 1347–1348 [37], et encore à celle de 1349 [38].

À partir du début des années 1350, il ne fut plus personnellement actif dans le domaine de la diplomatie, mais il y gardait une influence par l'intermédiaire d'un petit cercle d'amis. On en est informé pour la première fois en 1344 lorsqu'il supplia le pape d'accorder à Jean, prévôt de la collégiale Saint-Jean-Baptiste de Pécs l'absolution [39]. Ce cercle se constituait des personnes suivantes :

1. Johannes de Jakabfalva, de genere Gara (Jean de Gara), déjà cité en 1344, secrétaire du roi, prévôt de Pécs, ensuite, évêque de Veszprém, un ami fidèle ;
2. Johannes Dominici de Surdis de Piacenza (Jean de Surdis), chanoine de Zagreb, d'Esztergom, lecteur de Zagreb, prévôt de Kalocsa, prévôt d'Eger, évêque de Vác, de Győr, plus tard archevêque d'Esztergom, son chapelain ;
3. Johannes Pauli de Wolco (Jean, fils de Paul de Valkó), clerc du diocèse de Pécs, compagnon d'ambassade ;
4. Paulus Pauli (Paul, fils de Paul), chanoine d'Esztergom, de Várad, un ami

fidèle ;

5. Petrus Nicolai (Pierre, fils de Nicolas), chanoine d'Esztergom et d'Eger, lui aussi ami fidèle [40].

Les deux premiers sont des personnages-clés du règne de Louis Ier. Jean de Gara († 1357), licencié en droit canon depuis au moins 1344, se distingua dans les « affaires de Naples », entreprenant et présidant plusieurs ambassades à Naples (1346 [41], 1347 [42], 1351-1352 [43], 1352 [44]). Jean Dominici de Surdis était aussi gradué (docteur en droit canon en 1361 [45]), et acteur de plusieurs missions diplomatiques en Italie (1360 [46], 1361 [47], 1363 [48], 1363-1364 (?) [49]) et en France en 1365 [50]. Les trois autres étaient en compagnie de Nicolas de Vásár lors de son ambassade en 1344, et tous ont fait des études en droit canon [51].

À présent, intéressons-nous au neveu de Csanád de Telegd, Thomas de Telegd. Patronné par son oncle, il eut aisément une carrière ecclésiastique ascendante : chanoine d'Esztergom (1343), archidiacre de Nógrád (1349) et de Nyitra (1350), il devint évêque de Csanád (1350-1359), archevêque de Kalocsa (1359-1367) puis d'Esztergom (1367-1375) [52]. En 1349, il fut nommé auditeur du pape, date à laquelle il est pour la première fois qualifié de docteur en droit canon [53]. Ce dernier ne fait pas partie de la série des ambassadeurs royaux de l'époque, surtout à cause des tensions avec le roi Louis Ier qui refusa son « élection » au siège archiépiscopal de Kalocsa. Dans les années 1360, il fut sollicité comme envoyé à plusieurs reprises par les papes Innocent VI et Urbain V [54]. Thomas de Telegd était influent, et il confia volontiers des tâches à Conrad de Skultét, archidiacre de Nyitra (confirmation épiscopale en 1350 et pallium en 1359) [55]. Ce dernier, pourvu d'un cursus universitaire, eut divers bénéfices ecclésiastiques – archidiacre de Bars (1341-1352) et de Nyitra (1352- ?), chanoine de Szepes (1352) et d'Esztergom (1351) [56] – et il servit le roi en tant que chapelain et entreprit pour lui en 1363 une ambassade [57].

Un ancien compagnon de Nicolas de Vásár durant l'ambassade de 1345, Grégoire, fils de Georges eut un rôle important dans la première moitié des années 1340. Prévôt de Csázma, chanoine de Zagreb (avant 1345) et d'Esztergom, évêque de Csanád (1345-1350) [58], il avait fait ses études universitaires au début des années 1320 à Bologne puis à Sienne. Son nom figure dans l'affaire Jacques de Valencia à Bologne, à la suite de laquelle le recteur des ultramontains Jacques de Hongrie et plusieurs étudiants de Bologne quittèrent la ville pour continuer leurs études à Sienne [59]. Cette affaire et son ambassade de 1345 nous permettent d'identifier plusieurs personnes de son entourage, universitaires et compagnons (*socii*) de mission diplomatique [60].

Hormis des juristes, l'exemple d'Étienne de Sziget, ermite de Saint Augustin, fils d'Antoine de Frankó (Fraknó), montre bien les différences énormes dans la formation intellectuelle en Hongrie au milieu du XIVe siècle. En 1345, le roi Louis Ier adresse une supplique à Clément VI pour qu'Étienne reçoive le titre de maître en théologie. Le roi mentionne ses longues années d'études dans les écoles de son ordre et dans les universités de Toulouse et de Paris, ainsi que le manque de théologiens de haute qualité dans le royaume [61]. Huit ans plus tard, en 1353, le roi supplia de nouveau, cette fois en faveur d'un autre religieux, Nicolas du diocèse de

Nyitra, en invoquant une nouvelle fois l'insuffisance du personnel qualifié en théologie [62]. Plus de dix ans plus tard, c'est Étienne de Sziget – devenu évêque de Nyitra – qui en 1366 demanda au pape, en faveur de Pierre de Verebély, lui aussi ermite augustinien, lecteur de Paris (?), de lui conférer le titre de maître en théologie [63]. Étienne était sans aucun doute un personnage unique en son genre. La qualité de sa formation était fort utile au roi Louis Ier : en 1353, il avait fait un éloge en l'honneur du pape Innocent VI et conclut une enquête contre l'évêque de Győr, Coloman [64]. En 1366, celui-ci fut envoyé à Avignon pour rencontrer l'empereur grec, Jean Paléologue et préparer une campagne militaire contre les Turcs [65].

Conclusion

- La tradition historiographique évoquée au début de cette présentation a insisté sur l'augmentation du nombre des chapelains (et conseillers) royaux dans la représentation diplomatique, surtout dans le groupe des « universitaires ». La présente enquête démontre pourtant qu'un tiers seulement des diplomates royaux ont été recrutés parmi eux. Il n'en demeure pas moins que la part des « universitaires », qu'ils soient simples étudiants ou bien gradués, est très élevée au sein des chapelains royaux : elle atteint 75 % en moyenne sur l'ensemble de la période. La densité la plus forte se retrouve au début du règne de Louis Ier, voire même avant, et elle diminue précisément dans la décennie qui suit la fondation de l'université de Pécs où n'a été formé qu'un seul chapelain royal de notre corpus.
- C'est dans ce contexte qu'il convient de replacer la question de la formation universitaire et les principales conclusions auxquelles parvient cette enquête. Le rapport entre clercs « universitaires » et « non-universitaires » est de 2 pour 1, mais en dépit de la prépondérance des premiers, ils ne constituent qu'un quart du total des représentants royaux. L'analyse par décade du règne de Louis Ier démontre que la part des « universitaires » est toujours majoritaire, entre 50 et 60 %, et elle atteint même 90 % entre 1352 et 1361. En ce qui concerne la nature et le niveau des études, le droit canon domine largement et le nombre de docteurs prouve la qualité de la formation des représentants « universitaires » du roi Louis Ier. Quant au lieu des études, le nombre des cas incertains l'emporte malheureusement, mais Bologne et dans une moindre mesure Padoue et Sienne sont les universités les plus fréquentées. Enfin, les chanoines s'affirment comme les premiers représentants royaux dans le groupe des « universitaires », sans pour autant éclipser les prélats, nombreux surtout durant les années 1342-1351, en corrélation avec l'intensité des activités diplomatiques de la cour royale.
- Les quelques carrières personnelles qui ont été présentées confirment ce que ces données globales laissent entendre. Les individus-clés d'une génération ont une influence déterminante sur la suivante comme le montre la « chaîne » des deux neveux de Csanád de Telegd, Nicolas Vásári et Thomas de Telegd, ainsi que l'entourage de ceux-ci et quelques officiers clercs puissants tels que Nicolas de Dörögd ou Grégoire, fils de Georges. Ce groupe d'ecclésiastiques a dominé et alimenté la représentation

diplomatique royale jusqu'au début des années 1350. Le cas d'Étienne de Sziget est plus délicat : il a une autorité intellectuelle par ses actes solennels au service du roi, mais il incarne à la fois un recrutement atypique et un désintérêt pour la politique.

La cour royale avait donc apparemment besoin de juristes parmi les officiers clercs, surtout dans les moments délicats comme les « affaires de Naples ». Dans cette perspective, l'université de Pécs n'a pas pu remplir le rôle de « foyer universitaire au service de la diplomatie », surtout pas avec son existence éphémère. Plus tard, la double tentative de fondation d'une université à Óbuda par Sigismond de Luxembourg en 1394 et 1410 resta elle aussi infructueuse. L'action du pouvoir royal doit donc être réexaminée, comme le montre au même moment la fondation du collège du *Corpus Christi* ou *Collegium Christi*, vers 1394 par Jean de Buda, chanoine d'Esztergom et archidiacre de Bars, ancien étudiant de l'université de Prague. Cette nouvelle institution devait servir à financer les études entreprises par des chanoines de cathédrale d'Esztergom dans les universités étrangères, ce qui montre clairement que la cour royale n'avait pas le monopole des initiatives sur le terrain de la formation intellectuelle [66].

BIBLIOGRAPHIE

Barabás 2013 = G. Barabás, *Der Einfluss der Papsturkunden auf die Schreiben der päpstlichen delegierten Richter in Ungarn in der ersten Hälfte des 13. Jahrhunderts*, dans M. Font, T. Fedeles, G. Kiss (dir.), *Specimina Nova Pars Prima. Sectio Mediaevalis*, VII, Pécs, 2013, p. 19-37.

Békefi 1909 = R. Békefi, *A Pécsi egyetem* [L'université de Pécs], Budapest, 1909.

Bónis 1961 = Gy. Bónis, *Les lieux de foi publique et les archives des «* loci credibiles *» en Hongrie*, dans *Archivum*, 12, 1961, p. 87-104.

Bónis 1971 = Gy. Bónis, *A jogtudó értelmiség a Mohács előtti Magyarországon* [Les intellectuels jurisprudentiaux en Hongrie avant 1526], Budapest, 1971.

Bossányi = Á. Bossányi, Regesta supplicationum. *A pápai kérvénykönyvek magyar vonatkozású okmányai* [*Regesta supplicationum*. Les actes relatifs à la Hongrie dans les livres des suppliques pontificales], I-II. Budapest, 1916-1918.

Csukovits 1994 = E. Csukovits, *Telegdi Tamás,* dans Gy. Kristó, P. Engel, F. Makk (dir.), *Korai magyar történeti lexikon (IX-XIV. század)*, Budapest, 1994, p. 665-666.

DF = *Magyar Nemzeti Levéltár Országos Levéltára, Mohács előtti gyűjtemény, Diplomatikai Fényképtár*.

Eckhart 1915 = Franz Eckhart, *Die Glaubwürdigen Orte Ungarns im Mittelalter*, dans *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung IX. Ergänzungsband* 2. Heft, Innsbruck, 1915. p. 395-558.

Fedeles 2007 = T. Fedeles, *A világi kormányzat műk[illegible]ése a késő középkorban (1301-1526)* [L'administration séculière au bas Moyen Âge (1301-1526)], dans M. Font, T. Fedeles, G. Kiss, K. Raffayné, *Magyarország kormányzati rendszere (1000-1526)*, Egyetemi tankönyv, Pécs, 2007, p. 45-100.

Fedeles 2009 = T. Fedeles, *Studium generale Quinqueecclesiense*,

dans T. Fedeles, G. Sarbak, J. Sümegi (dir.), *A pécsi egyházmegye története I. A középkor évszázadai (1009–1543)*, Pécs, 2009, p. 557–572.

Fedeles 2015 = T. Fedeles, *1367 Pécs/Fünfkirche. Die erste ungarische Universität*, dans G. Barabás, G. Kiss (dir.), *Specimina Nova Pars Prima. Sectio Mediaevalis*, VIII, Pécs, 2015, p. 109–137.

Fraknói 1901 = V. Fraknói, *Magyarország egyházi és politikai összeköttetései a római Szent-székkel* [Les relations ecclésiastiques et politiques de la Hongrie et du Saint-Siège], I. (1001–1417), Budapest, 1901.

Fügedi 2003 = E[rik] Fügedi, *Loca credibilia*, dans *Lexikon des Mittelalters*, t. V, Munich, 2003, col. 2062–2063.

Gerevichné 1957 = Gerevich Lászlóné, *Vásári Miklós két kódexe*, dans *Művészettörténeti Értesítő*, 6, 1957-1/2, p. 133–137.

Hajnal 1921 = I. Hajnal, *Írástörténet az írásbeliség felújulása korából* [L'Histoire de l'écriture à l'âge du renouveau de l'écriture], Budapest, 1921.

Jugie 1989 = P. Jugie, *La légation en Hongrie et en Italie du cardinal Gui de Boulogne (1348–1350)*, dans *Il Santo. Rivista francescana di storia, dottrina e arte*, ser. 2, 29, 1989, p. 29–70.

Kiss 2013 = G. Kiss, Mutatis mutandis *? Les changements de la pensée juridique des prélats hongrois à la fin du XII^e^ et au début du XIII^e^ siècle*, dans M. Font, T. Fedeles, G. Kiss (dir.), *Specimina Nova Pars Prima Sectio Mediaevalis VII*, Pécs, 2013, p. 71–101

Kiss 2014a = G. Kiss, Fiche 16860 Adrianus. Studium Parisiense database. http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml]. Date de consultation : 6 octobre 2014.

Kiss 2014b = G. Kiss, Fiche 16861 Bethlem. Studium Parisiense database. http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml. Date de consultation : 6 octobre 2014.

Kiss 2014c = G. Kiss, Fiche 16864 Calanus. Studium Parisiense database. http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml. Date de consultation : 6 octobre 2014.

Kiss 2014d = G. Kiss, Fiche 16862 Iobus. Studium Parisiense database. http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml. Date de consultation : 6 octobre 2014.

Kiss 2014e = G. Kiss, Fiche 16868 Luc. Studium Parisiense database. http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml. Date de consultation : 6 octobre 2014.

Kiss 2014f = G. Kiss, Fiche 16863 Michael. Studium Parisiense database. http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml. Date de consultation : 6 octobre 2014.

Kiss 2014g = G. Kiss, Fiche 16865 Robertus. Studium Parisiense database. http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml. Date de consultation : 6 octobre 2014.

Kiss 2014h = G. Kiss, Fiche 16866 Simon 2. Studium Parisiense database. http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml. Date de consultation: 6 octobre 2014.

Kiss 2014i = G. Kiss, Fiche 16867 Thomas. Studium Parisiense database. http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/profile.xhtml. Date de consultation : 6 octobre 2014.

Kiss 2015a = G. Kiss, *La culture juridique des clercs dans le royaume de Hongrie sous les rois angevins au XIV^e^ siècle*, dans *Belvedere Meridionale. History and Social Sciences*, 27, 2015, p. 22–36.

Kiss 2015b = G. Kiss, *Dél-Magyarországtól – Dél-Franciaországig : Báncsa nembeli István (1205 k.-1270) váci püspök, esztergomi érsek, az első magyarországi bíboros életpályája* [De la Hongrie méridionale à la France du Midi : biographie d'Étienne Báncsa (1205-1270) évêque de Vác, archevêque d'Esztergom, premier cardinal hongrois], Budapest-Pécs, 2015.

Klaniczay 1974 = T. Klaniczay, *Megoldott és megoldatlan kérdések az első magyar egyetem körül* [Questions résolues et insolubles autour de la première université en Hongrie], dans *Irodalomtörténeti közlemények*, 78, 1974, p. 161-178.

Kollányi 1900 = F. Kollányi, *Esztergomi kanonokok 1000-1900* [Chanoines d'Esztergom], Esztergom, 1900.

Körmendy 1998 = K. Körmendy, *La formation universitaire des chanoines cathédraux d'Esztergom aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*, dans M.-M de Cevins, J.-M. Matz, (dir.), *Formation intellectuelle et culture du clergé dans les territoires angevins (milieu du XIII^e^-fin du XV^e^ siècle). Actes du colloque d'Angers, 2002*, Rome, 1998 (*Collection de l'École française de Rome*, 349), p. 79-87.

Körmendi 2007= K. Körmendy, Studentes extra regnum. *Esztergomi kanonokok egyetemjárása és könyvhasználata 1183-1543* [*Studentes extra regnum*. Les études universitaires et l'usage des livres des chanoines d'Esztergom, 1183-1543], Budapest, 2007.

Maléth 2015 = Á. Maléth, *Gui de Boulogne magyarországi itinerariuma*, dans *Világtörténet*, sér. 5, 37, 2015-1, p. 29-42.

Paravicini Bagliani 1971 = A. Paravicini Bagliani, *Un frammento del testamento del cardinale Stephanus Hungarus († 1270) nel codice C 95 dell'Archivio del Capitolo di San Pietro,* dans *Rivista di storia della Chiesa in Italia*, 25, 1971, p. 168-182.

Paravicini Bagliani 1972 = A. Paravicini Bagliani, *Cardinali di Curia e „familiae" cardinilazie dal 1227 al 1254*, I-II, Padova, 1972 (*Italia Sacra. Studi i documenti di storia ecclesiastica*, 18.)

Petrovich 1968 = E. Petrovich, *A középkori pécsi egyetemre vonatkozó források* [Les sources relatives à l'université médiévale de Pécs], dans A. Cszimadia (dir.), *A 600 éves jogi felsőokatatás történetéből 1367-1967. A pécsi egyetemtörténeti konferencia anyagából*, Pécs, 1968 (*Studia Iuridica Auctoritate Universitatis Pécs Publicata*, 60), p. 89-109.

Rácz 1996 = Gy. Rácz, *Az Anjou-ház és a Szentszék (1301-1387)* [Les Anjous et le Saint-Siège (1301-1381)], dans I. Zombori (dir.), *Magyarország és a* Szentszék kapcsolatának ezer éve, Budapest, 1996, p. 55-81.

Solymosi 1997 = L. Solymosi, *A pápai kancellária hatása az oklevéladásra a XIII. század közepéig* [L'influence de la chancellerie pontificale dans la délivrance des chartes au milieu du XIII^e^ siècle], dans *Történelmi Szemle*, 39, 1997, p. 335-344.

Veress 1941 = E. Veress, *Olasz egyetemeken járt magyarországi tanulók anyakönyve és iratai 1221-1864* [Matricules et documents des étudiants hongrois aux universités italiennes, 1221-1864]. Budapest, 1941 (*Monumenta Hungariae Italica*, 3.)

Vidal 1910 = J.-M. Vidal (éd.), *Benoît XII (1334-1342). Lettre communes*, t. II, Paris, 1910.

Wenzel 1876 = G. Wenzel (éd.), *Magyar diplomácziai emlékek az Anjou-korból* [Actes diplomatiques de l'époque angevine], t. I-III, Budapest, 1876.

NOTES

1. Kiss 2015a.

2. Kiss 2013.

3. Solymosi 1997 ; Barabás 2013.

4. Cf. http://lamop-vs3.univ-paris1.fr/studium/faces/resulta.xhtml. Pour plus de details, voir : Kiss 2013, Kiss 2014a, 2014b, 2014c, 2014d, 2014e, 2014f, 2014g, 2014h, 2014i.

5. D'après les recherches d'István Hajnal, 200 à 300 clercs fréquentaient des universités étrangères aux XII^{e}-XIII^{e} siècles, avec en tête l'université de Paris qui jouissait d'un monopole. Au contraire, Endre Veress enregistre, à partir des années 1270, l'augmentation du nombre des étudiants qui fréquentaient Bologne. En somme, selon lui, il s'agissait de 80 personnes environ. Hajnal 1921 ; Veress 1941, et récemment Kiss 2013.

6. Bónis 1971, p. 22-23 ; Veress 1941, p. XXII-XXIII, 1-2. De ce point de vue l'étude de la familia du cardinal István Báncsa est particulièrement intéressante. La reconstitution de la carrière cardinalice et de la famille de Báncsa me préoccupe actuellement. Paravicini Bagliani 1971 ; Paravicini Bagliani 1972, p. 349-357 ; Kiss 2015b.

7. Par exemple le maître János Gimesi (ou Ürményi) du lignage de Hont-Pázmány, doctor decretorum. Dès son canonicat d'Esztergom il entra au service du roi Ladislas IV en tant que clerc du roi, puis obtint des bénéfices plus illustres (prévôt de Buda, puis de Székesfehérvár) et il accéda enfin au siège archiépiscopal de Kalocsa. Parallèlement il fut vice-chancelier, puis chancelier du roi. Le maître Antal a fait ses études à Bologne. Il était prévôt de Pozsony, chancelier de l'archevêque d'Esztergom Philippe, ensuite il occupa vraisemblablement le siège épiscopal de Zagreb. Il y avait beaucoup d'étrangers (par exemple Jacques, Kilian) aussi. L'archevêque d'Esztergom, Lodomerius personnage déterminant de la fin du siècle, n'eut pas un titre universitaire, pourtant, bien qu'il fit beaucoup d'efforts pour sa formation juridique. Il envoya son neveu Thomas à Padoue pour faire des études universitaires, qui – à l'époque angevine – devint, lui aussi, archevêque d'Esztergom (1367). Voir Thomas de Telegd. Un autre exemple : Benoît, doctor decretorum était prévôt d'Esztergom et devint ensuite évêque de Veszprém. Bónis 1971, p. 23-25.

8. *Libri ecclesiastici ad valorem trium millium marcarum et alie res pretiose a tempore sanctissimi regis Stephani largitione regum et collatione fidelium in stipes templi et thesaurum congeste domini - - - ei, que extimationi subici vix valebant. Preter bona honorabilis viri magistri Pauli domini [recte : doctoris] legum, eiusdem ecclesie prepositi, fidelis nostri, que ex successione suorum progenitorum in auro, pretiosis lapidibus et vasis argenteis ad summam trium millium marcarum et in libris mille marcas habuit ad valorem, exceptis libris iuris canonici et civilis quindecim personarum de capitulo doctorum iuris utriusque et rebus eorumdem in stipendiis et salariis per obsequia varia et diversa presertim in perferendis ad sedem apostolicam, imperatores ac ad alios mundi principes et terrarum dominos legationibus impensa ex parte patris, avorum et proavorum nostrorum felicium recordacionum conquisitis que coacervate summam decem millium marcarum excedeban*t. DF 200695 ; Gutheil 2007, nr. 37.

9. Il est vrai, l'école capitulaire de Veszprém est décrite en 1276 « à la française » (*prout Parisiis in Francia*). Bónis 1971, p. 26-27 ; Gutheil 2007, n° 35.

10. Bónis 1971, p. 29-30. Körmendy 1998.

11. Les lieux d'authenticité avaient une fonction similaire à celle des notaires publics qui restèrent largement minoritaires en Hongrie durant le Moyen Âge. Leur tâche était la production des procès-verbaux (*fassiones*), des transcriptions

(*transsumptiones*), des enquêtes (*inquisitiones*), des relations (*relationes*), ainsi que la conservation des chartes. Eckhart 1915, Fügedi 2003, Bónis 1961.

12. Fedeles 2007, p. 64-65.

13. Kiss 2015a. Voir également les données fournies par l'étude d'Ágnes Maléth dans le présent volume.

14. Bónis 1971, p. 29-36.

15. Formulé pour la première fois par Bónis 1968, repris par Bónis 1971, p. 44-45 ; Fedeles 2007, p. 64-65 ; Fedeles 2015, p. 111-112.

16. Körmendy 1998 ; Körmendy 2007, p. 58-64.

17. Bónis 1971, p. 36-43.

18. Békefi 1909, p. 126-127 ; Petrovich 1968, p. 91 ; Klaniczay 1974, p. 165 ; Fedeles 2009, p. 563. Quant aux autres étudiants identifiables de Pécs : Fedeles 2015, p. 124-126.

19. Les chiffres proposés représentent la proportion des « universitaires » et des « non-universitaires ».

20. Veress 1941, p. 20-24.

21. Fraknói 1901, p. 238-280 ; Rácz 1996.

22. Fraknói 1901 ; Rácz 1996.

23. Beke 2003, p. 158.

24. *Composita sunt statuta per Iohannem Andree decretorum doctorum cum quatordecim honorandum et proborum studentium consilio, sub annis dominice Nativitatis millesimo trecentesimo decimo septimo, regentibus honorabilibus viris dominis Nycolao de Ungaria, archidiacono Nitriensi in ecclesia Strigoniensi, Ultramontanorum et* […] *Citramontanorum rectoribus, et partim sub ipsorum regimine publicata et approbata per universitatem, etc. Consiliari autem fuerunt : dominus Iacobus Neugradiensis, etc.* Veress 1941, p. 19 ; Beke 2003, p. 156.

25. Supplique de Nicolas de Dörögd, évêque d'Eger du 14 septembre 1347 : *Eidem episcopo in personam dilecti sui Andree Demetrii de Pancata, in ecclesia Agriensi, decretorum doctoris, specialem gratiam facientes, huiusmodi beneficia, cum illa* […] *vacare contingerit, conferenda dicto Andree* […] *dignemini reservare, non obstante, quod idem Andreas in Strigoniensi, Agriensi et Jauriensi ecclesiis canonicatus et prebendas, et dictum archidiaconatum de Pancata in eadem Agriensi ecclesia et quartas seu capellas, in villis scilicet Rimasunbatha et Salia (sic !) vocatis, Strigoniensis diocesis obtinet*. Bossányi t. I, n° CCCLXII.

26. Voir en détail plus récemment sa biographie par László Szende dans Beke 2003, p. 161-171.

27. Bossányi t. I, p. 216, n° CDIII-CDVI, CDXX, CDXXII ; Theiner t. I, p. 742. Dans cette dernière lettre pontificale Nicolas a été qualifié […] *cui de litterarum scientia* […] *perhibentur.*

28. Les sièges de Kalocsa et d'Esztergom devinrent vacants l'un après l'autre dans un intervalle étroit. Bossányi t. I, p. 174-175, 268 ; Theiner t. I, p. 775-776.

29. Voir la récente biographie d'András Hegedüs dans Beke 2003, p. 171-175.

30. *Nicolao Nicolai de Viasaria presposito ecclesie Strigoniensis, bacalario in iure canonico*. DL 291726. Vidal 1910, n° 6594. Theiner t. I, p. 630.

31. Bibliothèque cathédrale de Padoue, ms. A. 24 : *Bonifacius PP. VIII. Liber sextus Decretalium, cum apparatu Joannis Andreae, fol. 145 : Iste liber est domini Nicholay prepositi Strigoniensis ungar. amen. Explicit apparatus domini Johanni Andreae super VI. libro decretalium*, A. 25 : Clemens PP. V. *Constitutiones, cum apparatu Joannis Andreae* ; Joannes PP. XXII. *Extravagantes*, fol. 72 1343. Gerevichné 1957.

32. Vásári était le neveu de Csanád de Telegd, son prédécesseur sur le siège archiépiscopal d'Esztergom. Bossányi t. I, p. 173 ; Beke 2003, p. 171-175.

33. Bossányi t. I, p. 173.

34. Bossányi t. I, n° LXX ; Fraknói 1901, p. 173.

35. Bossányi t. I, p. 325, supplique n° CXXXIX. Ibid. n° CXXVII.

36. Fraknói 1901, p. 184, 188. Theiner t. I, p. 688.

37. Lieutenant de l'Aquila (Fraknói 1901, p. 213), négociateur de la paix (Wenzel 1876, II, p. 303).

38. Fraknói 1901, p. 226, 230. L'ambassade restant infructueuse, Gui de Boulogne a été chargé des négociations à la fin du mois de mars. Jugie 1989 ; Maléth 2015.

39. *Supplicat . . . Nicolaus prepositus ecclesie Strigoniensis, ambaxiator* […] *regis Ungarie, iurisperitus, quatinus sibi et matri, nec non coniuncti (sic !) Bekeu de Zilach, et Johanni ac Thome militibus aule regie et specialissimo amico suo Johanni preposito ecclesie sancti Johannis de Castro Quinqueecclesiensi, in iure canonico licenciato, absolutionem semel in mortis articulo concedere dignemini, ut in forma*. Bossányi t. I, n° CXXVII.

40. Cercles de Nicolas Vásári : 1) Johannes de Jakabfalva de genere Gara (Jean de Gara), secrétaire du roi, prévôt de Pécs, ensuite, évêque de Veszprém, un ami fidèle ; 2) Johannes Dominici de Surdis de Piacenza (Jean de Surdis), chantre de Csázma, archevêque d'Esztergom, son chapelain ; 3) Johannes Pauli de Wolco (Jean, fils de Paul de Valkó), clerc du diocèse de Pécs, compagnon d'ambassade ; 4) Paulus Pauli (Paul, fils de Paul), chanoine d'Esztergom, de Várad, un ami fidèle, 5) Petrus Nicolai (Pierre, fils de Nicolas), chanoine d'Esztergom et d'Eger, un ami fidèle. Bossányi t. I, p. 176.

41. Dans une lettre de Clément VI de 21 juillet 1346 *: […] pridem dilectus filius Johannes prepositus ecclesie Sancti Johannis de castro Quinqueecclesiensi, eiusdem regis clericus et consiliarius per ipsum regem ad nostram presentium destinatus, habitis per nos super predictictis colloquio et tractatu cum ipso, promisit et quasi spem indubitatam nobis dedit, quod rex predictus ad agressionem dicti regni Sicilie hinc ad festum beati Georgii proximo futurum nullatenus prosiliret*. Wenzel 1876, II, 177 ; Fraknói 1901, p. 203 ; Theiner t. I, p. 714. ASV, Reg, Vat. 142, e. 889 (23 avril 1349). L'ambassadeur du roi entreprit de persuader le roi de rejeter le projet de campagne militaire contre Naples, qui fut d'ailleurs reportée au printemps de 1347.

42. Wenzel 1876, II, p. 250-251.

43. Wenzel 1876, II, p. 411-413 ; Fraknói 1901, p. 235 ; Theiner t. I, p. 803.

44. Fraknói 1901, p. 236. Fejér IX/II. p. 168-169. Wenzel 1876, II, p. 415.

45. Veress 1941, p. 397.

46. Fraknói I, p. 243.

47. Beke 2003, p. 186.

48. Wenzel 1876, II. p. 596-597.

49. 23 avril 1363 : Bossányi t. II, n° CCCLXXII (*Johannes electus Wachiensis, eiusdem regis ambassiator*). Fraknói attribue cette référence à Jean Bredenscheid : Fraknói 1901, p. 245. 22 février 1364 : Bossányi t. II, nr. CCCLXXXIII (*Johannes episcopus Wachiensis, ambassiator regis Ungarie*). 25 février 1364 : Theiner t. II, p. 58 (*Iohannem episcopum Vaciensem ambaxiatorem tuum, latorem presentium, ad nostram destinatum presentium*). 27 février 1364 : Theiner t. II, p. 58-59, sans le titre « ambassadeur ».

50. Beke 2003, p. 186.

51. Supplique du 17 février 1344 : Item [*Nicolas, prévôt d'Esztergom] supplicat, quatinus sibi in personam dilecti socii et amici sui, Johannis Pauli de Wolko, iurisperiti, Quinqueecclesiensis diocesis, concedere dignemini* […], *ut ipse faciat fructus suos omnium beneficiorum suorum* […] *residendo in altero eorundem et etiam in studio generali* […]. Bossányi t. I, 176, 183, 203, 306, n° CXXX–CXXXII.

52. Csukovits 1994, p. 666 ; Beke 2003, p. 180–185 ; Veress 1941, p. 395–396.

53. *Thomas decretorum doctor, auditor sacri palatii domini pape, vicarius generalis*. Veress 1941, p. 395.

54. Beke 2003, p. 181–183.

55. Beke 2003, p. 181, 182.

56. Bossányi t. I, p. 179–180, 181, 186, n° CDLIII ; Kollányi 1900, p. 47.

57. Fraknói 1901, p. 245 ; Theiner t. II, p. 57 (*Iohannes de Bredensched legum doctor primo, et deinde Conradus archidiaconis Nitriensis in ecclesia Strigoniensis secundo, nuncii tui ad sedem apostolicam destinati pro comissis eis a tua serenitate negotiis apud nos prudenter et solicite institerunt, nuncque de nostro beneplacito ad regium presenciam revertuntur*).

58. Bossányi t. I, p. 278, 323, n° XXI, XXVII–XXX, CXXXIV, CLXXII, CCXXVIII, CCXXXVIII–CCXLII, CCLII, CCLX, CCLXVI–CCLXVII, CDXXVI.

59. *Maynardus de Ungaria rector scolarium iuris canonici et civilis universitatis Senensis et D. Gregorius de Ungaria scolaris in iure canonico dicte universitatis ac etiam clericus, necnon vir magne nobilitatis*. Veress 1941, p. 331. Le nom de Grégoire figure dans l'affaire Jacques de Valencia à Bologne, à la suite de laquelle le recteur des ultramontains Jacques de Hongrie et plusieurs étudiants de Bologne ont quitté la ville pour continuer leurs études a Sienne. Veress 1941, p. 20–24.

60. En 1343 : Gregorius Grobinae, prêtre (dioc. Zagreb), chanoine de Zagreb, recteur de l'autel de la Vierge à Zagreb, Blaise (Blasius Viti dicti Lupus). En 1345 : Jacques de Soclos, clerc de Pécs, chanoine de Győr, Georges, fils de Paul de Kapronca, chanoine de Győr. Bossányi t. I, p. 281, 320, supplique n° XXIX, XXX, CCXXXVIII–CCXLII.

61. *Significant* […] *Lodovicus Dei gratia Rex et Elizabeth eadem gratia Regina Ungarie, quod pericia doctorum in sacra sciencia theologie in ipsorum et Regni eorumdem consilio sepe se senciunt indigere, maxime in hiis, que fidei veritatem magis de propinquo respiciunt, qui scismaticorum et infidelium, quibus vallantur ex giro et etiam minhitantur assidue filios contrariis et racionibus perversis multociens habent obviare, quare cum tota communitas cleri, cuius condicionis et status regni predicti careat et caruerit ab antiquo honore magistrali theologie facultatis. Supplicant prefati Rex et Regina, quatinus specialem eis gratiam facientes in personam religiosi viri fratris Stephani de Insula lectoris provincie Ungarie ordinis fratrum heremitarum sancti Augustini, eorum fidelis et devoti, quem nunc inter alios religiosos ipsorum regnicolas labor studii exercicium continuum iam per viginti annos, tam studendo Parisiis, quam legendo per diversa studia generalia in Regno Ungarie et Tholose, in ipsa sacra sciencia profecisse famat uberius et nobis cum moris eiusdem et conversacionis honestas acceptum et commendabilem prestituunt, qui eciam olim in generali capitulo sui ordinis Mediolani celebrato per generalem et deffiniciones ipsius capituli pro successivis temporibus ad legendum sentencias Paiisiis fit ordinatus, Tholose eciam primus* […] *ipse frater per suum ordinem extiterat diffinitus, si universitas ipsa in dicta facultate processum habuisset, predicti fratris examen in curia Sanctitatis Vestre sub magistro Johanne ordinis predicti primario, Vestra Sanctitas vei sub aliquo alio magistro eiusdem ordinio, sicut Vestre Beatitudini placuerit, committere, et eundem ad laudem Dei ipsorumque et tocius Regni Ungarie honorem ac in christiana religione profectum, magistralis honoris titulo insignire*

de plenitudine benignitatis sedis apostolice dignemini ; omnes eidem immunitates, privilegia, beneficia et gracias largiendo, quibus gauderetur, si fuisset in Parisiensi studio magistratus. Non obstantibus quibuscunque. Bossányi t. I, n° CCXII.

62. *Item supplicat, quatinus cum regnum Ungarie multis paganis et scismaticis inhabitatum, litteratis et eruditis viris ad conversionem infidelium et hereticorum confutacionem ac ad dilatacionem fidei catholice plurimum indigeat : nullumque pro nunc magistrum habeat in theologia preter magistrum Stephanum episcopum Nitriensem, qui in eorum negociis plurimum occupatus, prout necesse esset ad predicta, solus non sufficit, in personam dilecti capellani et familliaris eorum, fratris Nicolai, ordinis heremitarum sancti Augustini de dicto regno oriundi, Varadiensis diocesis, lectoris Parasiensis et in aliis studiis exercitati, specialem gratiam facientes, ut post jam per ordinem definitos nuncupate Parisiis (sic !), prout moris est, sententias legere possit, de benignitate apostolica liberam concedere dignemini facultatem, et quod gaudeat graciis, privilegiis et indulgenciis, immunitatibus, quibus bacalarii Parisienses*. Bossányi t. II, n° XXXII.

63. *Supplicat* […] *fr. Stephanus episcopus Nitriensis, ambassiator domini regis Ungarie, quatinus nedum sibi, sed toti regno Ungarie, omni alio magistro in theologie facultate carenti preter supplicantem, licet indignum, cum tamen tam pro eruditione conversorum, quam pro conversione infidelium, plurimum indigere noscatur, gratiam specialem facientes* […] *Episcopo Forojuliensi confessori Vestre Sanctitatis, vel alteri* […] *committere, ut fratrem Petrum de Verebel, Strigoniensis diocesis, provincie Ungarie ordinis heremitarum sancti Augustini, lectorem Parisiensem, dominorumque regis et regine Ungarie capellanum, virumutique vita et conversatione laudabilem, et scientia ad gradum magisterii competenter aptum, si suo et assistente sibi aliorum magistrorum ad hoc sufficientium iudicio ydoneum esse repererit, in theologie facultate, hic in Avinione, ad gradum magistri licentiare, docendi, legendi, decernendi, infra dictum ordinem et ubique, auctoritate apostolica eidem conferendo facultatem, omnes etiam gratias, exemptiones, libertates et privilegia, quibus magistri Parisienses dicti ordinis gaudent et utuntur, ac si et ipse dictus frater Petrus in Parisiensi studio dictum magisterium recepisset, ad utendum et gaudendum eidem quod concedere valeat clementi pietate dignemini, non obstantibus quibuscunque* […] *contrariis, ac mandare domino vicecancellario, ut absque alio dicte Sanctitatis mandato, litteras apostolicas super huiusmodi gratia vestra expediat, cum ceteris non obstantibus*. Bossányi t. II, n° CCCXCVII.

64. Fraknói 1901, p. 238. Bossányi t. II, p. 189-190, n° XXXII, XXXIX-XL, CXXVIII, CCCXCVII-CD, CDXXV.

65. Fraknói 1901, p. 249 ; Bossányi t. II, p. 191 (sans source). Le 12 juin 1366 il adressa une supplique au pape dans laquelle il est intitulé : *fr. Stephanus episcopus Nitriensis, ambassiator domini regis Ungarie.* Bossányi t. II, n° CCCXCVII. La lettre d'Urbain V (1er juillet 1366) mentionne Étienne en tant qu'ambassadeur. Theiner t. II, p. 73-74. *Stephanum episcopum Nitriensem ambaxiatorem tuum* […]. Wenzel 1876, II, p. 650-651.

66. Körmendy (1998), p. 82-84 ; Körmendy 2007, p. 62-64.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

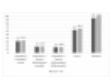

Titre **Graphique Ia – Chapelains, conseillers royaux et service diplomatique.**

URL http://books.openedition.org/efr/docannexe/image/4029/img-1.jpg

Fichier image/jpeg, 66k

Titre **Graphique Ib – Chapelains, conseillers royaux et études universitaires.**

URL http://books.openedition.org/efr/docannexe/image/4029/img-2.jpg

Fichier image/jpeg, 111k

Titre **Graphique IIa – Études universitaires, service diplomatique (1342-1382).**

URL http://books.openedition.org/efr/docannexe/image/4029/img-3.jpg

Fichier image/jpeg, 70k

Titre **Graphique IIc – Études universitaires par décennies.**

URL http://books.openedition.org/efr/docannexe/image/4029/img-4.jpg

Fichier image/jpeg, 127k

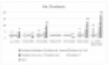

Titre **Graphiques IIIa et IIIb – Niveaux des études et disciplines.**

URL http://books.openedition.org/efr/docannexe/image/4029/img-5.jpg

Fichier image/jpeg, 79k

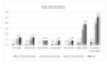

URL http://books.openedition.org/efr/docannexe/image/4029/img-6.jpg

Fichier image/jpeg, 33k

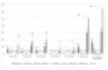

Titre **Graphique IV – Lieux des études universitaires.**

URL http://books.openedition.org/efr/docannexe/image/4029/img-7.jpg

Fichier image/jpeg, 87k

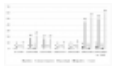

Titre	**Graphique Va – Sociographie des « universitaires ».**
URL	http://books.openedition.org/efr/docannexe/image/4029/img-8.jpg
Fichier	image/jpeg, 80k

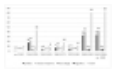

Titre	**Graphique Vb – Sociographie des représentants royaux.**
URL	http://books.openedition.org/efr/docannexe/image/4029/img-9.jpg
Fichier	image/jpeg, 77k

AUTEUR

Gergely Kiss

Université de Pécs, Hongrie, gpetit.gergely@gmail.com

© Publications de l’École française de Rome,

Conditions d’utilisation : http://www.openedition.org/6540

Parcours de formation intellectuelle des grands officiers angevins de l’Itali...

Le chapitre cathédral d’Angers et le service du prince. Formation intellectue...

LIRE

ACCÈS OUVERT LISEUSE EPUB PDF DU LIVRE PDF DU CHAPITRE

ACCÈS EXCLUSIF

Suggérer l'acquisition à votre bibliothèque

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

OpenEdition Books

- Catalogue
- Auteurs
- Éditeurs
- Dossiers
- Extraits

Publications de l'École française de Rome

PLAN DU SITE

- **Collections**
  - Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome
  - Collection de l'École française de Rome
  - A NE JAMAIS PUBLIER
- **Tous les livres**
- **Accéder aux livres**
  - Par auteurs
  - Par personnes citées
  - Par mots clés
- **Informations**
  - À propos / Contact
- Accès réservé

SUIVEZ-NOUS

Courriel :
publ@efrome.it

URL :
http://www.publications.efrome.it

Adresse :
Palazzo Farnese
Piazza Farnese, 67
I-00186 Roma
Italia

OpenEdition

OpenEdition est un portail de ressources électroniques en sciences humaines et sociales.

- OpenEdition Journals
- OpenEdition Books
- Hypothèses
- Calenda

OpenEdition *Freemium*